



N°21
Mai juin 2017

Le St Ju-Lien

Votre rendez-vous avec l'actualité du village

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 27 mars 2017

Vie municipale

SDYER : présentation du bilan énergétique des bâtiments communaux

Un technicien du SYDER vient présenter au conseil le bilan énergétique des bâtiments communaux. L'état des lieux des consommations a été fait sur les 3 dernières années.

L'intérêt est notamment de voir quels sont les bâtiments qui consomment le plus d'énergie (électricité et eau) et où la Commune a possibilité d'intervenir afin de diminuer ces consommations.

Le poste énergie représente 12,4 % du budget de fonctionnement de la Commune (en général, une commune telle que la nôtre se situe plus aux alentours de 6 %).

Des préconisations sont proposées par le SYDER, notamment pour les bâtiments les plus énergivores, tels que la salle polyvalente, ou l'ex école du bas, bâtiment qui fera l'objet de travaux d'aménagement (pour devenir une maison des associations). Le technicien se propose d'accompagner et conseiller la Commune pour ces travaux.

Le bilan montre également que la consommation de l'éclairage public a diminué d'une manière significative depuis la mise en place de l'extinction nocturne partielle du village.

Adhésion de la Commune au SIABA

Florent CHIRAT rappelle le projet pour la Commune de rejoindre le SIABA (Syndicat intercommunal d'assainissement du bassin de L'Arbresle) pour un transfert de la compétence assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2018.

Florent CHIRAT précise que le résultat excédentaire du budget d'assainissement sera repris par le syndicat, la Commune devra s'acquitter également d'une somme d'environ 40 000€ (à verser du budget principal), droits d'entrée, destinés à couvrir la part des investissements programmés sur la commune d'ici 2020 (extension et mise aux normes du lagunage) qui seront de fait assumés par le Syndicat.

A l'unanimité, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'adhésion du SIABA au 1^{er} janvier 2018 et décide de transférer ainsi la compétence d'assainissement collectif au syndicat.

SIEMLY

Le SIEMLY (Syndicat Mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) a acté l'intégration d'une nouvelle Commune, chaque Commune membre doit ensuite l'approuver.

Ainsi, Florent CHIRAT soumet au Conseil Municipal la délibération du 24 mars 2017 prise par le Comité du Syndicat des Eaux, acceptant l'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2018 de la Commune de Riverie, et demandant la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical. L'assemblée municipale l'approuve à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 19 mai 2017

Début à 20h

Présents : : Bertrand GIROUD, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Françoise COUSIN, Alain FARJOT, Cyrille GOUTTE, Cédric BLANC, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT.

Absents excusés, Philippe VERNY, Thierry VANEL et Marie-Charlotte SIMON

Secrétaire de séance : Cédric BLANC

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Décision modificative au budget communal 2017 Des mouvements de crédits budgétaires sont nécessaires au budget communal 2017, Florent CHIRAT propose la décision modificative comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

001 Déficit d'Investissement	- 393,82 €
Opération 256 (art. 2315) zonage pluvial	+ 2 800,00 €
Opération 258 (art. 2312) aménagement du village	+ 1 700,00 €
Opération 259 (art. 2158) téléphonie	- 4 106,18 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

002 Excédent de Fonctionnement	+ 461,63 €
Article 7788 produit exceptionnel divers	- 461,00 €
Article 752 revenus des immeubles	- 0,63 €

La décision modificative N°1 du budget communal 2017 est approuvée à l'unanimité.

Convention avec le CFMI : mise à disposition d'un professeur de musique

Sur sollicitation des représentants de l'association musicale « La Bambane », les 3 communes du bassin de vie (Bibost, Bessenay et Saint Julien sur Bibost) se sont réunies afin d'identifier des pistes permettant de sensibiliser les jeunes à la musique et leur permettre ensuite de développer un parcours d'apprentissage musical. Dans un 1^{er} temps, il serait possible d'accueillir un professeur stagiaire qui interviendrait à partir de septembre 2017 à l'école de Saint Julien (en lien avec l'école de Bibost, alors qu'un autre stagiaire serait rattaché à l'école de Bessenay), auprès de 2 classes. Cette initiative a pour objectif de proposer un éveil musical aux enfants, le parcours de formation qui suivrait reste à construire avec les communes.

La participation financière de la Commune serait de 1 250 € pour une année scolaire. Florent CHIRAT propose de signer la convention avec le CFMI (centre de formation des musiciens intervenants à l'école); à l'unanimité le CM délibère favorablement.

Commission Scolaire bilan PEDT

La MJC a communiqué un bilan relativement positif pour l'année 2016. Les coûts liés aux TAP respectent le prévisionnel (en dessous de 9 000 €). En ce qui concerne la garderie périscolaire la fréquentation a été plus importante que les années précédentes (plus de 25 enfants gardés le mardi et le jeudi soir par exemple), la Commune supportera donc un coût légèrement supérieur.

Pause méridienne : le Conseil Municipal s'interroge sur la possibilité d'augmenter le temps d'une demi-heure, passant de 1h30 à 2h de pause pour le temps du repas. Après débat et discussion, Florent CHIRAT propose de mettre au vote : 4 conseillers sont favorables pour augmenter cette pause méridienne à 2 heures dès septembre 2017 et 8 ne souhaitent pas modifier les horaires pour cette rentrée, notamment en raison de l'incertitude sur le maintien ou non des rythmes scolaires avec une semaine à 4 jours ½ pour la rentrée 2018. Cette hypothèse entraînera alors une remise à plat des horaires (temps de cantine, garderie péri-scolaire). Une proposition sera faite dans ce sens à la commission scolaire.

Il est précisé que le maintien de cette pause méridienne à 1h30 avec 2 services est rendu possible grâce à la bonne organisation du service de cantine et à la participation des bénévoles qui accompagnent la mise en place et le départ des enfants. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

Chantal SAUVANT précise qu'une enquête sera menée auprès des parents pour savoir s'ils souhaitent conserver les TAP (mis en place avec les nouveaux rythmes scolaires) ou s'ils préfèrent la semaine scolaire sur 4 jours comme auparavant, dans l'hypothèse où le choix serait laissé aux communes pour la rentrée 2018.

Commission Voirie

Cyrille GOUTTE informe du passage de l'entreprise Perret il y a un mois ½ pour l'entretien des fossés sur les voies communales.

Le passage de l'épareuse pour fauchage des accotements est prévu à compter du 10 juin pour les voies communales et du 12 au 16 juin pour les voies communautaires.

Les emplois partiels (gravillonnage des voies communales) ont pris un peu de retard en raison du temps.

Commission Communication

Françoise COUSIN présente aux Conseillers le « Mém'asso 2017 » dans sa version finale, validée par les associations de Saint Julien et Bibost.

Commission Fleurissement

Philippe JAILLET informe que les plantations du village ont été faites le 12 mai avec l'aide des bénévoles.

Le 17 mai, ce sont enfants de grande section maternelle qui ont participé aux plantations de l'école.

Commission Culture et Bibliothèque

Françoise COUSIN informe que Viviane DUFRESNE a rejoint la Commission bibliothèque et rappelle que tout bénévole est le bienvenu pour renforcer l'équipe.

Exposition sur la citoyenneté et laïcité à la bibliothèque. Un travail (expo, ateliers...) sur la bande dessinée sera proposé cet automne par la Bibliothèque.

Question diverse

Un vin d'honneur est offert par la Mairie lors du Challenge du Groupement organisé par la société de boule de Saint Julien les 20 et 21 mai.

Prochain conseil municipal : lundi 3 juillet 2017 à 20h00.

Séance levée à 22h15

ZOOM sur..... Culture et nature

A l'initiative de **la bibliothèque** et grâce à la participation de la **société communale de chasse** s'est déroulé un week-end découverte (1er, 3 et 4 avril), sur le thème « TRACES ET EMPREINTES D'ANIMAUX ».

Dès le samedi matin, avec les supports des expositions réalisées à la bibliothèque et à l'ancienne épicerie, les nombreux visiteurs ont pu (re)-découvrir les animaux de nos campagnes. Petits et grands ont apprécié les panneaux détaillés, vidéo, animaux naturalisés, boîtes d'empreintes, jeux et bien sûr les explications des chasseurs présents.

Le Lundi et le Mardi avec la participation de Capucine de la fédération des chasseurs du Rhône et l'appui de CULTUR'EN BUS de la médiathèque du Rhône les enfants des écoles, ont poursuivi leurs passionnantes découvertes. Tandis que les membres de l'Association du patrimoine et les plus jeunes enfants confiés aux assistantes maternelles et à la micro crèche profitaient eux aussi des ateliers, du raconté tapis ou du Kamishibai (*théâtre de bois d'origine japonaise*) dans le bus ou à la bibliothèque.



Exploitation Blandine Dutour

Certaines personnes sont déjà au courant, d'autres vont l'apprendre par le biais de ce message.

J'ai repris une partie de l'exploitation de mon oncle Pierre Dutour, les cerisiers et les vignes.

J'ai créé une partie maraîchage, j'ai le plaisir de vous annoncer **la vente de légumes à la ferme**, le Bajolais.
les vendredis de 17h à 19h et
les samedis de 14h à 16h,

Je serai présente les **jeudis de 16h à 19h**
sur le parking au-dessus de la salle polyvalente
avec le boucher Yannick Garnier.

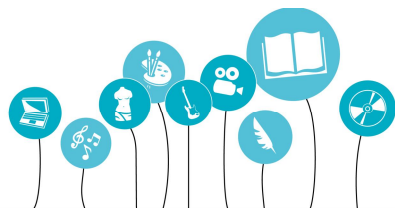


UNE DATE A RETENIR

Week-end 2 et 3 septembre 2017

BALL-TRAP ANNUEL

DE **L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE**



En ces temps d'élections diverses, est proposée **une exposition sur la citoyenneté**, sous l'angle de la laïcité à

la bibliothèque.

Elle est visible sur réservation, selon possibilité des bénévoles, au préalable via le mail ou bien le samedi aux heures d'ouverture.

bibliotheque@saintjulienurbibost.fr

C'est un support d'animation qui vient de la Bibliothèque nationale de France.

La laïcité, valeur fondamentale de notre République, est issue d'une histoire complexe.

Les sujets traités par les affiches comme :

- Peut-on tout tolérer ?
- Des limites à la liberté d'expression ?
- Rire de tout ?
- Jusqu'où respecter les différences ?

proposent d'apporter des réponses dans un langage simple et direct, aux interrogations ou aux inquiétudes.

Ils sont consultables sur le site suivant :

<http://classes.bnf.fr/laicite/telecharger/01.htm>



Pleine lune à Granval, C. Mazallon



L'Association Patrimoine Saint Julien Bibost vous propose une

« **Randonnée découverte botanique** »

Le samedi 24 juin 2017

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à 9h pour une douzaine de kilomètres.

Anthony CHARRETIER vous fera découvrir les plantes sauvages comestibles et médicinales aux alentours du crêt d'Arjoux.

Repas sorti du sac (aire de pique nique du crêt d'Arjoux)
Participation libre

Inscription **avant le 17 juin** auprès de Nicole COQUARD :

Tél : 04 74 70 72 31 ou 06 98 94 52 22 ou coquard.nicole@gmail.com



La Commission Communication lance un appel aux habitants : afin de réaliser une double page du futur bulletin municipal, nous souhaitons rassembler vos plus belles photos du village ou des hameaux prises de **NUIT !!!**

Les adresser, libres de droits à Marie Charlotte ou Françoise

simonmariec@hotmail.fr

francoise.cousin@saintjulienurbibost.fr

SAINT JULIEN SUR BIBOST
 REPAS CHAMPETRE : CUISSE DE BŒUF 16/07/2017

Après une pause d'une année suite à l'accueil des Saint Julien de France en 2016, le Comité Inter Sociétés vous propose dès cette année une nouvelle édition du repas champêtre !

Réservez donc dès maintenant votre dimanche 16 juillet 2017 afin de partager avec tous les habitants de Saint Julien une succulente cuisse de bœuf rôtie dans les rues du village autour de plusieurs animations pour petits et grands. Cette année la Bambane de Saint Julien ainsi que l'étoile de Saint Clément assureront l'animation à partir de 11h30 et durant le repas. En fin d'après-midi un concert gratuit vous sera proposé par les WHYNOT.

N'hésitez pas à en parler à un maximum de personnes autour de vous. Les places sont déjà disponibles auprès des membres du comité inter sociétés, du bar restaurant la tonnelle ou en contactant par téléphone Julien Desaintjean au 06 77 23 39 38.

Tarifs → Adulte : 20€ ; enfant : 10€

Contact : Julien DESAINTEJEAN, Président, juliendesaintjean@orange.fr

Les élections

Les élections législatives se tiendront les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

L'unique bureau de vote de la commune est ouvert de **8 heures à 19heures, à la mairie.**

Les beaux jours reviennent... et avec eux **les travaux de désherbage**. Chaque année, les agents communaux passent du temps à chasser les « mauvaises herbes » pour rendre la commune agréable.

L'utilisation d'herbicides pour ce travail leur permettait un résultat rapide et plutôt satisfaisant.

Mais depuis quelques années, la mairie, soucieuse d'une meilleure prise en compte de la santé publique et du respect de l'environnement et des rivières, mène une réflexion sur la manière d'entretenir ses espaces sans ces produits.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation s'est durcie pour les communes et leur interdit d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades.

Ainsi, les employés communaux utilisent de nouvelles méthodes de désherbage. Par exemple, pour le désherbage des trottoirs, ils utilisent des racles à mains et le roto fil, pour le cimetière ils vont utiliser une machine à désherber les stabilisés (gore) et gravillons et une sarcluse à batterie pour désherber entre les tombes. Ces machines vont être achetées à plusieurs communes (st Julien, Bessenay et Bibost). L'achat va être subventionné par l'agence de l'eau autour de 80%. L'entretien du cimetière se fait encore par des produits phytosanitaires (type désherbants) en gestion raisonnée.

Toutefois, malgré le soin que les agents apportent à l'entretien des espaces, il se peut que quelques herbes colonisent les trottoirs, les places ou le cimetière. La présence de végétation spontanée dans notre commune est le signe d'une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants.

Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou au tél : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)

Rappel : réglementation du bruit

Le conseil municipal souhaite rappeler l'arrêté préfectoral n°99.1667 du 19 avril 1999 : les travaux domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

A votre agenda

Juin 2017

Samedi 3
les samedis
Dimanche 11
Dimanche 18
Samedi 24
Dimanche 25

Porte ouverte exploitation Blandine Dutour
Exposition sur la citoyenneté, la laïcité à la bibliothèque

Elections législatives
Randonnée découverte botanique, APSJB
Spectacle de fin d'année précédé de la kermesse de l'école à partir de 13 h 30.

Juillet 2017

Samedi 15
Dimanche 16

Challenge Alain Farjot – 32 doublettes – 13h30
Repas champêtre

Août 2017

Du 18 au 21

vogue annuelle

Septembre

Samedi 2
Dimanche 3

Ball trap de la chasse